

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
26 octobre 2000
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 25 octobre 2000, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la version anglaise d'une note verbale, en date du 2 octobre 2000, que le Ministère des affaires étrangères de la République islamique d'Iran a adressée à l'ambassade de la République d'Iraq à Téhéran (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Hadi Nejad Hosseinian

**Annexe à la lettre datée du 25 octobre 2000, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Note verbale datée du 2 octobre 2000, adressée à l'ambassade
de la République d'Iraq à Téhéran par le Ministère des affaires
étrangères de la République islamique d'Iran**

Le Ministère des affaires étrangères de la République islamique d'Iran présente ses compliments à l'ambassade de la République d'Iraq à Téhéran et a l'honneur de l'informer de ce qui suit :

Il ressort de rapports reçus des autorités compétentes de la République islamique d'Iran que les actes d'hostilité décrits ci-dessous ont été commis par l'Organisation des Moudjahidin Khalq (OMK), que le Gouvernement iraquien a autorisé à s'installer en territoire iraquien en vue de se livrer à des actes de sabotage contre la République islamique d'Iran.

1. Le 20 août 2000, à 4 heures, l'OMK, appuyée par des forces iraqiennes, a tiré plusieurs obus de mortier en direction des faubourgs de la ville de Mehran.

2. Le 20 août 2000, à 5 h 30, un certain nombre d'éléments terroristes de l'OMK infiltrés dans le territoire de la République islamique d'Iran au niveau de la région d'Ilam ont tiré trois miniroquettes Katioucha en direction de Salehabad.

3. Après avoir exécuté l'opération décrite ci-dessus et alors qu'ils retournaient en Iraq, ces éléments de l'OMK ont posé des mines sur le chemin des gardes frontière iraniens.

4. Le 24 août 2000, sous le couvert de la nuit, un certain nombre d'éléments terroristes de l'OMK ont posé sur la route menant de Koushk à Shalamcha des pièges qui ont blessé huit gardes frontière iraniens et endommagé deux véhicules qui transportaient de la glace.

5. Le 25 août 2000, à 14 h 30, un certain nombre d'éléments terroristes de l'OMK infiltrés dans le territoire de la République islamique d'Iran ont tiré trois roquettes de 107 mm en direction de la ville de Khorramchahr.

6. Le 26 août 2000, à 2 h 50, sept obus de gros calibre ont été tirés à partir de l'Iraq en territoire iranien (dans le district général de Ghasr-Shirin) par des terroristes de l'OMK.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran, qui proteste énergiquement contre les actes d'hostilité susvisés, tient le Gouvernement de la République d'Iraq responsable des conséquences néfastes de tels actes, qui sont dus au fait que ce gouvernement offre un sanctuaire aux terroristes de l'Organisation des Moudjahidin Khalq sur le sol iraquien et crée des conditions favorables leur permettant d'organiser des actes de terrorisme armé et de sabotage contre la République islamique d'Iran, en contravention des normes et principes internationaux, ainsi que de la Charte des Nations Unies et des principes régissant les relations de bon voisinage.

Il convient de rappeler que la poursuite de ces intrusions portera un préjudice irréparable aux relations bilatérales. En conséquence, le Gouvernement de la République islamique d'Iran, tout en respectant l'intégrité territoriale de l'Iraq et les principes régissant les relations de bon voisinage, juge intolérable la poursuite de ces actes d'hostilité et se réserve le droit d'agir en légitime défense et de mettre fin à toute menace.

Le Ministère des affaires étrangères de la République islamique d'Iran saisit cette occasion de transmettre à l'ambassade de la République d'Iraq à Téhéran les assurances de sa très haute considération.
